



Rapporteure – Rapporteur

Service concurrence 1 – Transports, énergie et BTP

Publication	Du 23/09/24 au 20/10/2024
Télétravail	Jusqu'à 3 jours par semaine
Prise de poste souhaitée	Janvier 2025

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

[En savoir plus sur nos missions.](#)

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la Global Competition Review, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique et au développement durable.

L'environnement du poste

Les services d'instruction, dirigés par le rapporteur général, comptent environ cent rapporteurs permanents. Ils comprennent six services dédiés au traitement des dossiers contentieux, ainsi que le service des concentrations, le service des investigations, le service économique et le service de l'économie numérique. Chaque service est dirigé par un chef de service et/ou un rapporteur général adjoint.

Les rapporteurs ont des profils variés, à dominante économique ou juridique.

La présente fiche de poste concerne le recrutement d'un rapporteur pour une affectation dans l'unité concurrence 1, chargée du traitement des dossiers contentieux (ententes et abus de position dominante) et des avis de l'Autorité, en particulier dans le secteur des transports, de l'énergie et du BTP.

Quelles seront vos missions ?

Le rapporteur :

- instruit les dossiers dont l'Autorité est saisie : décisions au fond, demandes de mesures conservatoires, demandes d'avis ;
- enquête (recueil de preuves, audition des témoins, etc.) ;
- participe aux opérations de visites et saisies, y compris pour des affaires qu'il n'instruit pas ;
- participe à la consolidation des compétences sectorielles en matière de transports, d'énergie et de BTP, ainsi qu'au suivi des relations avec les administrations et les régulateurs concernés.

Sous le contrôle de la rapporteure générale adjointe, le rapporteur mène des enquêtes et rédige les actes d’instruction qui interviennent dans le cadre de procédures contradictoires concernant les pratiques anticoncurrentielles qu’il instruit. Il rédige également des avis notamment sur saisine du gouvernement, des commissions parlementaires ou sur saisine d’office du collège. Il présente lui-même la position des services d’instruction en séance devant le collège de l’Autorité.

Le rapporteur peut également être sollicité pour participer à différentes activités annexes, comme la formation interne, les activités du réseau européen de concurrence ou des activités internationales.

Qui êtes-vous ?

- Vous êtes titulaire d’un diplôme de grande école ou d’un master en droit ou science politique.
- Vous avez une expérience professionnelle pertinente de 3 à 5 ans minimum en droit de la concurrence, en droit de l’Union européenne ou en droit économique.
- Vous êtes doté de grandes capacités d’analyse et de synthèse, ainsi que d’excellentes qualités d’expression écrite et orale.
- Vous avez une appétence pour les sujets techniques, économiques et stratégiques complexes, notamment dans les secteurs dont l’unité 1 a la charge.
- Votre niveau d’anglais vous permet d’interagir dans cette langue en autonomie.
- Vous êtes capable de mener à bien des projets à court, moyen et long termes. La durée d’instruction des dossiers pouvant varier de quelques semaines, parfois en urgence, à plusieurs années.
- Vous savez faire preuve de réactivité et de disponibilité et vous respectez les délais dans le traitement des affaires qui vous sont confiées.
- Vous savez faire preuve d’autonomie et de sens de l’initiative tout en sachant régulièrement rendre compte de l’évolution de votre travail.
- Vous savez travailler en binôme selon les besoins du service et, plus généralement, vous intégrer dans une équipe.
- Vous aimez contribuer à la consolidation d’une compétence et d’une culture partagée avec vos pairs.

Les modalités de candidature et de recrutement

Vous pouvez adresser votre candidature (CV + LM) par courriel, **au plus tard le 20 octobre 2024** à recrutement@autoritedelaconcurrence.fr sous la référence « **RAP.C1C12.2024** ».

Dans le cadre du processus de recrutement, un test écrit pourra être proposé aux candidats présélectionnés afin d’évaluer leur capacité d’analyse, de synthèse et d’expression écrite.

Le poste est ouvert aux fonctionnaires (détachement sur contrat) et aux contractuels (contrat à durée indéterminée) selon l’alinéa 2 de l’article 16 de la loi n° 2017-55 du 20 janvier 2017 portant statut général des autorités administratives indépendantes et des autorités publiques indépendantes.

Des renseignements peuvent être pris auprès de :

- Laure Gauthier, rapporteure générale adjointe du service concurrence 1 : 01.55.04.00.48
- Noémie Picand, responsable du recrutement : 01.55.04.01.06

Autorité
de la concurrence

